

Le point sur le survol de Bruxelles

Premier Point :

Bruxelles Air Libre n'est pas entièrement satisfaite de l'application du moratoire .
En théorie , la route du virage gauche est redevenue ce qu'elle était avant le 6 février 2014 mais en pratique on observe toujours des mouvements d'avions qui effectuent un virage trop large au-dessus de Bruxelles en touchant des communes (Etterbeek) ou des quartiers (Chant d'Oiseau, Montgomery) qui étaient épargnés auparavant. Le « Noise abatment » mis en place le 25 juin n'a pas donné les résultats escomptés et nous n'avons aucune certitude quant à la volonté réelle de Belgocontrol de le faire respecter.
Aucune incitation n'est donnée aux compagnies aériennes d'effectuer un virage le plus court possible afin de soulager la région bruxelloise et Mme Offergeld déléguée du ministère auprès de Belgocontrol ne semble rien contrôler du tout.

Deuxième point :

Nous n'avons toujours aucune indication comme quoi Mme Galant aurait ne serait-ce qu'un début de Plan durable. Elle a déclaré se préoccuper uniquement de l'aéroport fédéral et pas des aéroports régionaux qui seraient cependant en mesure de délester Zaventem du fret et du low cost. Elle privilégie le libéralisme économique à tout crin en ignorant totalement les revendications des riverains et en faisant preuve d'un mépris assez étonnant venant d'une ministre supposée veiller à l'intérêt général.
Les Bruxellois ne se sentent absolument pas défendus.
Les travaux de cet été ont montré qu'il existait des procédures évitant la Région : il reste à les mettre en place d'une manière permanente en privilégiant les zones très densément peuplées et en survolant les zones moins peuplées qu'il faudra indemniser.

Troisième point :

Il n'est pas question que Bruxelles Air Libre accepte que soit mise en place une « Vliegwet » avant l'élaboration d'un plan durable tenant compte des points précédents.
Cela figerait la situation et empêcherait tout recours juridique qui est notre seule arme actuellement. Nous comprenons que Belgocontrol ait besoin d'une certaine stabilité pour pouvoir assurer sa mission en toute sécurité mais nous ne pouvons accepter que ce soit au détriment de Bruxelles.

Quatrième Point :

Le manque de compétence technique au sein du cabinet Galant nous inquiète beaucoup. Il serait sage qu'ils fassent appel à des experts étrangers impartiaux en posant leurs priorités préalablement à toute étude, la principale priorité devrait être de survoler un minimum de personnes sans tenir compte de la langue des personnes survolées. Il semble ne pas y avoir d'experts en aéronautique au sein du cabinet MR et le dernier en date au sein du cabinet CDH a causé plus de tort qu'autre chose (voir la saga du plan Wathélet).